

## ARRETE

portant **COMPOSITION DE LA  
COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE UNIQUE**  
Placée auprès du Centre de Gestion de la Haute-Marne

Le Président

VU

- . Le Code Général des Collectivités Territoriales,
- . Le Code Général de la Fonction Publique,
- . Le décret n°89-229 du 17 avril 1989 relatif aux commissions administratives paritaires des collectivités territoriales et de leurs établissements publics et notamment les dispositions de l'article 6,
- . La délibération du Conseil d'Administration en date du **29 novembre 2022** portant désignation des représentants des collectivités à la Commission Consultative Paritaire Unique,

## ARRETE

ARTICLE 1° - La composition de la Commission Consultative Paritaire Unique placée auprès du centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Marne est déterminée de la façon suivante :

A compter du 4 janvier 2023 :

REPRESENTANTS DES COLLECTIVITES	
TITULAIRES	SUPPLEANTS
Jean-Marie WATREMETZ	Jean-François MARECHAL
Joël AGNUS	Dominique THIEBAUD
Sylviane DENIS	Patricia GUERIN
Didier COGNON	Gérard LENE
Didier PETIT	Jean-François VAN HOORNE
Michel LAMBERT	Laurent AUBERTOT
REPRESENTANTS DES PERSONNELS	
Aline BAJURA	Alain HENRY
Corine PARRUITE	Danièle BESANCON
Lucie LEGRAET	Véronique MARTIN
Laëtitia ADT	Frédérique MAURIZE
Maryline JEANJEAN	Dorothee MORINOS
Lorette GOUGELET	Audrey VINOT

ARTICLE 2° - Le présent arrêté sera :

- . notifié à **chacun des intéressés**

Ampliation sera transmise à :

- . Monsieur le Payeur Départemental
- . Monsieur le Préfet du Département de la Haute-Marne

Fait à Chaumont,  
Le 4 janvier 2023,  
Le Président,



Jean-Marie WATREMETZ

Le Président,

- . certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
- . informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification
- . Transmis au représentant de l'Etat le 4 janvier 2023

Envoyé en préfecture le 04/01/2023

Reçu en préfecture le 04/01/2023

Publié le

The logo for SLO (Service Local de l'Ordre) is displayed in blue, stylized capital letters.

ID : 052-285200028-20230104-2023\_1-AR